
Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 4 décembre 2014

Dialogue social aux tpg : un protocole d'accord a été signé et le préavis de grève levé ce matin vers 3h30 par l'assemblée générale du personnel des trois syndicats

Pas de grève aux tpg aujourd'hui ! Le préavis a été levé très tôt ce matin par l'assemblée du personnel des tpg réunie par les trois syndicats de l'entreprise. La population pourra toute la journée profiter du service tpg selon l'horaire habituel. En effet, un protocole d'accord satisfaisant aussi bien pour le personnel des tpg, les organisations qui le représentent et l'entreprise a été signé hier en fin d'après-midi, mettant un terme à une crise qui secoue l'entreprise depuis plusieurs semaines. L'accord approuvé par toutes les parties garantit, notamment, qu'il n'y aura aucun licenciement lié au contrat de prestations 2015-2018. L'issue favorable des discussions menées depuis deux jours entre une délégation du conseil d'administration, la direction et les syndicats ASIP, SEV et Transfair permet ainsi – à la veille du changement d'horaire et des fêtes – de rétablir la paix sociale au sein de l'entreprise.

C'était sans doute une des nouvelles les plus attendues par la population qui ne savait toujours pas, hier soir, comment allait s'organiser sa journée d'aujourd'hui en termes de déplacements dans le canton : le préavis de grève a été levé ce matin vers 3h30 ! La décision a été prise par l'assemblée du personnel réunie par les trois syndicats des tpg – ASIP, SEV et Transfair – aux dépôts du Bachet-de-Pesay et de la Jonction, suite au vote du contenu de l'accord signé hier en fin d'après-midi avec l'entreprise. Pas de grève des transports publics en ce jeudi 4 décembre donc ; le réseau de Transports publics genevois sera desservi selon l'horaire habituel.

« Les discussions ont été constructives, menées dans un climat serein et fructueux. » déclarait – visiblement soulagée – Anita Frei, Présidente des tpg à l'issue de la deuxième session de discussions entre la délégation du conseil d'administration, la direction et les trois organisations du personnel des tpg. Une deuxième rencontre qui a donc abouti à la signature d'un protocole d'accord satisfaisant pour toutes les parties en pourparlers depuis deux jours.

Les points clés de cet accord précisent qu'il n'y aura aucun licenciement lié au contrat de prestations sur la période qu'il couvre (2015-2018) et que les effectifs de 2015 seront maintenus à l'identique de la réalité au 31 décembre 2014 ; par la suite, l'évolution des effectifs sera discutée, d'année en année du futur contrat de prestations, avec les organisations du personnel. Un soulagement du côté des employés des tpg, des syndicats mais aussi du Conseil d'administration et de la direction qui depuis le début partagent ce même objectif d'éviter tout licenciement.

Les parties se sont également engagées à discuter les horaires et temps de parcours des conducteurs ainsi qu'à s'accorder sur la question du service minimum en cas de grève, sans passer par la CRCT. En signant ce protocole d'accord, les organisations du personnel s'engagent à renoncer à toute mesure de lutte portant sur les points qu'il stipule. Enfin, organisations du personnel et entreprise se sont entendues sur la question des avantages au personnel retraité.

Concrètement, comme l'ont expliqué hier soir, en conférence de presse, Christoph Stucki et Anita Frei, il s'agira par diverses mesures d'optimisation de l'offre et du fonctionnement de l'entreprise d'agir sur les modalités de mise en œuvre du contrat de prestations 2015-2018. Le but étant de tendre vers le scénario dit B du développement de l'offre des Transports publics genevois présenté dans le plan directeur des transports collectifs 2015-2018 (disponible sur le site internet de l'Etat de Genève).



Pour rappel, le Conseil d'Etat avait confié au Conseil d'administration et à la direction générale des tpg la mission de discuter des modalités du contrat de prestations 2015-2018 – pierre d'achoppement sur laquelle portaient les principales revendications – avec les trois syndicats des tpg de sorte à trouver une issue favorable à la crise qui secoue les tpg depuis plusieurs semaines et à rétablir le dialogue social, indispensable au bon fonctionnement de l'entreprise

Contact :

Anita Frei, présidente du Conseil d'administration
T +41 79 405 00 68, frei.anita@tpg.ch

Les Transports publics genevois tpg sont l'opérateur de transport public de référence de la région genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les tpg visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les quatre ans avec l'État de Genève.